

Avis voté à la séance plénière du 23 octobre 2019

Les métropoles : apports et limites pour les territoires

Déclaration du groupe de la CFDT

L'avis, précédé d'un excellent rapport, s'est attaché à interroger la pertinence d'un nouvel échelon territorial, créé dans le processus de décentralisation en complément des communes nouvelles, de la montée en puissance des intercommunalités et des fusions de régions. Au regard de l'enchevêtrement continu des lieux de décisions, d'une visibilité réduite pour le citoyen de la chaîne des responsabilités, d'un débat ininterrompu sur une fiscalité locale inadaptée, et d'un constat d'inégalités territoriales mais aussi sociales et environnementales persistantes, concentrer le propos sur les seules métropoles était un défi de taille pour la section.

La diversité des territoires, leur dimensionnement, les rapports de force en présence, le niveau de confiance entre les exécutifs locaux, la coopération avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, l'implication des citoyens sont autant de paramètres qui permettent à ce stade de conclure que cet échelon présente tant des atouts que des limites et qu'il est difficilement modélisable. Les comparaisons européennes voire internationales avec nos 22 métropoles sont souvent peu pertinentes tant les échelles, les compétences, les pratiques, les modes de financement et de gouvernance diffèrent.

La CFDT partage cette analyse.

Les 5 axes de cet avis et les 14 préconisations sont d'égale importance pour dégager des pistes d'amélioration afin de répondre à une fluidité territoriale plus harmonieuse et surtout plus durable. Les appliquer contribuerait très certainement à la réduction impérieuse des inégalités ressenties, perceptibles, supposées ou bien réelles, qui minent notre société. Il importe notamment de consolider les conseils de développement, outils de participation citoyenne et d'implication de la société civile.

L'aménagement durable du territoire qui ne saurait se résumer à un débat binaire entre urbains et ruraux doit redevenir une priorité politique pour l'État qui en est le garant. C'est un objectif à atteindre, en collaboration étroite avec les échelons déconcentrés et décentralisés, dont les métropoles font partie.

La réussite des transitions en cours constitue pour la CFDT un enjeu essentiel. Cet avis y contribue. La CFDT l'a voté.